

Organisation et positionnement des structures de développement agricole pour accompagner et conseiller les acteurs impliqués dans le pâturage des surfaces additionnelles



RAMONTEU Sonia, ACTA

MERCERON Nastasia, CDA24



Objectifs

- comprendre comment les structures de développement agricole s'organisent et se positionnent, s'adaptent ou se sont adaptées pour mieux **accompagner les coopérations entre agriculteurs** vers plus de mixité sur les territoires, en particulier dans le cas du pâturage de surfaces additionnelles, afin d'en tracer des **trajectoires d'évolution** et faire ressortir les **bonnes pratiques**

Matériels et Méthodes



- **13 entretiens** semi directifs ont été réalisés auprès :
 - de **différents types de structures d'appui** :



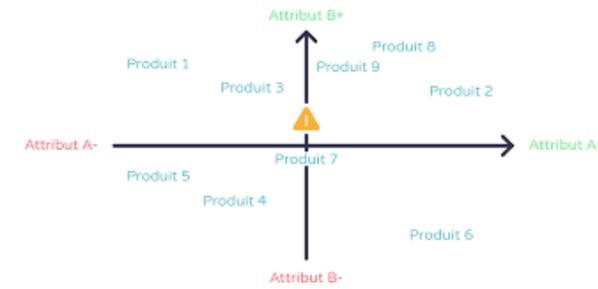
- et de **divers profils** : animateurs, conseillers (élevage, cultures, installation-transmission) mais aussi responsables de ces structures.
- Les enquêtes ont permis de comprendre les trajectoires, identifier les rôles, les compétences et postures, les méthodes et outils mobilisés, et les facteurs clés de réussite

Une thématique poussée par des conseillers ou agriculteurs innovants, avec l'objectif de recréer du lien entre éleveurs et agriculteurs



- A l'**origine** de la prise en compte de ces pratiques alternatives par les structures de développement, on remarque généralement :
 - (i) la présence et l'implication d'agriculteurs précurseurs et inspirants parmi les adhérents ou administrateurs ayant mis en œuvre ces pratiques, parfois étudiés et relayés par des stagiaires,
 - (ii) les organes de gouvernance de ces structures d'accompagnement qui ont pris en compte les sollicitations récurrentes de conseillers-animateurs par des agriculteurs intéressés.
- Parmi les **objectifs** portés par ces structures, il s'agit ainsi de **recréer du lien** entre éleveurs et agriculteurs, favoriser la **transversalité** animal et végétal, **accroître l'autonomie** fourragère et en matière organique dans les fermes.

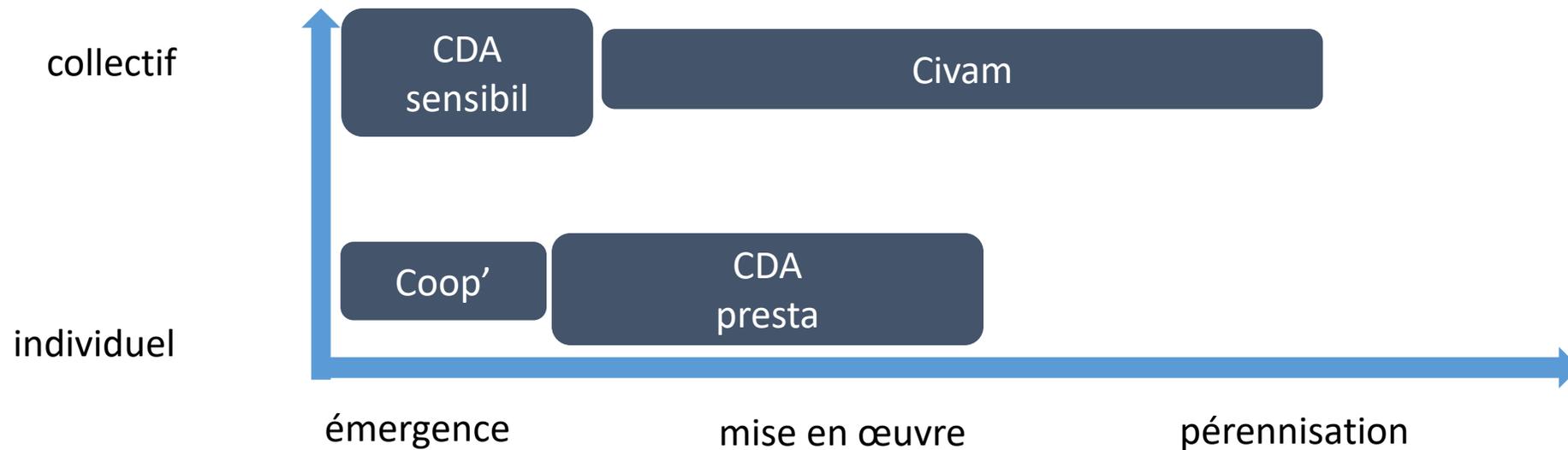
Des positionnements différenciés selon les points forts des structures



- i) **Coopérative sur l'expertise technique individuelle** (et l'acquisition de références via le suivi d'expérimentations sur les mélanges de couverts végétaux à promouvoir et l'optimisation de la conduite technique des couverts par exemple), la **formation-communication**, mais pas du tout sur l'intermédiation,
- ii) **CDA sur la production de références** (sur les mélanges de couverts, l'optimisation de la conduite technique des couverts et du pâturage de ces couverts, ou les mesures de protection des fruitiers, ainsi que des préconisations sur la période et durée de séjour des animaux et les conditions de santé et bien-être animal), la **formation-information-sensibilisation** (à destination de collectifs) et la **mise en relation** en réponse à des sollicitations ponctuelles ou **l'appui à l'émergence de collectifs** pour les animateurs territoire (mais sans suivi dans la durée),
- iii) **Civam et Giee sur l'intermédiation et l'animation de collectifs** (facilitation des échanges, accompagnement de dynamiques de groupe), et la **communication**.

Des positionnements différenciés selon les points forts des structures (suite)

- L'appui à l'**installation** d'éleveurs est vu comme une entrée clé à privilégier dans des territoires marqués par le déclin de l'élevage, où les enjeux de baisse de fertilité des sols se posent avec acuité dans les systèmes de culture. Intérêt de les sensibiliser à l'intérêt entre PA et PV sur une même ferme ou un même territoire
- L'animation de **groupes** (GIEE, groupes thématiques, groupes de progrès...) permet d'accompagner dans la durée



Un rôle d'animateur multi-compétences à renforcer



- Les animateurs et conseillers expriment la nécessité d'avoir :
 - un socle de **compétences technico-économiques généralistes** pour comprendre à la fois les besoins et contraintes coté éleveur et coté céréalier (approche globale d'exploitation)
 - mais aussi plus spécifiques : sur les modalités de mise en œuvre technique et organisationnelle, sur les **conditions de faisabilité**,
 - des **notions juridiques** (par exemple sur les formes juridiques liées à cet accès temporaire au foncier, la législation de groupement d'employeur, les formes de contractualisation adaptées à des partenariats équilibrés, la promotion de « zones pastorales de plaine »),
 - des **qualités humaines et socio-relationnelles** (capital confiance, connaissance des acteurs du territoire qui s'étoffe via l'expérience)
 - des aptitudes à la **médiation** et la **facilitation** (écoute, compréhension) pour faire le lien et accompagner ces coopérations.

De bonnes pratiques pour décroisonner en interne



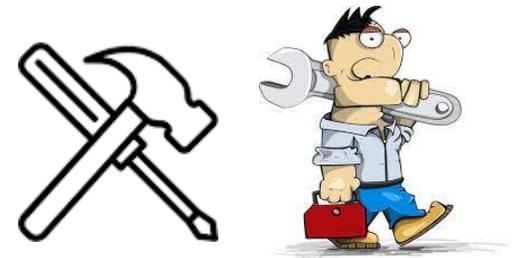
- En CDA, au-delà du dialogue informel entre profils différents de conseillers (au sein d'une antenne), parmi les **bonnes pratiques pour décroisonner** et favoriser le **dialogue interne inter-services** pour les structures de taille importante, faisons un focus sur la CDA24 où suite à la volonté des professionnels de favoriser le lien entre animal et végétal, et à la formation de 5 conseillers sur la posture du conseiller demain, il y a eu mise en place de 2 groupes atypiques:
 - Un **groupe agronomie transversal interservices** (filières animales et végétales) inter-antennes, autogéré sans hiérarchie, lieu fédérateur de partage d'idées de projets (dont Inter-AGIT+) et de réponse réactive aux appels à projets, de partage de problématiques (remontées de terrain), de rédaction d'articles dans revue technique régionale ou nationale : fonctionnement via l'intelligence collective et autoformation entre collègues ;
 - Un **service PA&PV** : lieu d'échange, de partage, d'ouverture, et d'enrichissement mutuel ;
- En coopérative, binôme conseiller spécialisé élevage et conseiller d'exploitation, mais aussi réunion de service PA et PV

Des pratiques de collaboration et d'échange qui produisent collectivement des ressources, mais encore des lacunes à combler



- De bonnes pratiques de **collaboration et d'échange** inter-organismes ont été soulignées:
 - i) le **réseau thématique** «pâturage de surfaces additionnelles » animé par Idele-CDA24 suite à Brebis-Link regroupant 7-8 conseillers, dont l'objectif est de suivre et mutualiser des références de fermes et bâtir un cas type ;
 - ii) les **projets collaboratifs** (tels que Brebis_Link, Inter-AGIT+, Récit) créent des occasions d'échange entre organismes et de montée en compétences collective et apportent en retour une certaine reconnaissance régionale voire nationale aux animateurs => référent thématique.
- Ces projets contribuent à l'acquisition de **références** via des suivis d'expérimentations, des enquêtes, mais également à la réalisation de **supports de communication-diffusion** (guides sur les aspects technico-économiques et organisationnels-humains et également juridiques, mise en avant des intérêts et points d'attention).
- Des **besoins** d'approfondissement ont été relevés, notamment sur des **références sur les valeurs alimentaires des couverts**.

Des outils à déployer



- Parmi les **outils** mobilisés et cités par les conseillers animateurs, au-delà des livrables de ces projets collaboratifs, on peut noter :
 - des **jeux sérieux** (Dynamix ou Oviplaine, jeux collectifs de plateau avec support cartographique visant la co-conception de scénarios de coopération entre éleveurs et agriculteurs),
 - des **calculettes d'aide au choix des couverts** (version Arvalis ou interne à la coopérative),
 - un **outil cartographique de mise en relation** : MonBergerLocal (dont le cahier des charges a été élaboré par CDA24).

Des leviers à activer et des recommandations pour dépasser certaines difficultés rencontrées



- Les conseillers et animateurs se confrontent à des **difficultés** de diverses natures :
 - juridique (formes de partenariat gagnant-gagnant),
 - logistique (organisation autour de la pose des clôtures, distance),
 - humain (recruter et mobiliser un noyau dur d'agriculteurs volontaires et impliqués).
- Les **leviers** mentionnés pour favoriser ces coopérations qui sont des histoires d'hommes : **faciliter la rencontre, le dialogue et la communication** (discuter, lâcher les a priori, se rendre compte des intérêts et complémentarités réciproques, partager une même vision et façon de travailler). Cela requiert du temps pour construire la **confiance** : patience, prudence (ne pas créer de frustration), persévérance, et optimisme sont clés.
- La **recommandation pour le développement** est de mieux et encore plus **communiquer** et **démontrer les intérêts** de ce type de pratiques, et faire preuve **d'adaptabilité** pour répondre à chaque contexte et configuration d'acteurs.

Une concertation à mener avec d'autres acteurs du territoire



- Parmi les **acteurs du territoire** à impliquer dans ces démarches territoriales, en plus des acteurs du développement agricole :
 - les **gestionnaires d'espaces à enjeux environnementaux** (tels que CEN, PNR,) en tant que réservoir de surfaces à pâturer pour entretenir et garder ouverts ces espaces,
 - mais aussi les **collectivités territoriales** en tant qu'acteur de proximité pour le repérage des surfaces de friches et l'identification de propriétaires.

Des perspectives et pistes à creuser



- Parmi les **pistes potentielles** évoquées par les responsables :
 - ✓ **offre de services avec un pool de compétences internes** (binôme de conseiller technique et entreprise par exemple) (CDA)
 - ✓ **offre de services territorialisés concertée en inter-organismes**, qui nécessiterait un fort niveau de collaboration (CDA)
 - ✓ financement régional d'appui technique individuel dans la durée (CDA)
 - ✓ équipe d'agents de mise en relation (Coop')
 - ✓ parrainage entre éleveurs et agriculteurs (Civam)
- Suite : des **fiches témoignages** seront produites dans le cadre du projet afin d'inspirer d'autres acteurs du développement agricole sur d'autres territoires